

Le Combat Social **FO**49

MENSUEL D'INFORMATION DE L'UNION DÉPARTEMENTALE CGT-FORCE OUVRIÈRE DE MAINE ET LOIRE

NUMÉRO 02 – 2014 (FÉVRIER 2013)

Sommaire

- 2 L'éditorial de Catherine Rochard
 - 3 Meeting du 29 janvier
 - 4 le gouvernement veut accélérer la destruction de la sécurité sociale
 - 5 **Grève interprofessionnelle du 18 mars** : les appels des UD du Maine et Loire et des Organisations Syndicales nationales
 - 6 18 mars : des accords intersyndicaux réalisés, **d'autre en cours**
 - Assemblées générales annuelles
 - 7 Organismes sociaux
 - 8 Action Sociale
 - 9 **Éducation, Culture et Formation Professionnelle**
 - 10 **Retraités de la Sécurité Sociale**
 - 11 **Résultats d'élections professionnelles**
 - 11 **Billet d'humeur**
 - 12 Affiche 18 mars
- Encart : tract de l'UD d'appel au 18 mars

LE COMBAT SOCIAL FO 49

Prix : 1 €

Imprimé à l'Union Départementale

Force Ouvrière de Maine et Loire

14, place Louis Imbach

49100 ANGERS

Tel : 02 41 25 49 60

E-mail : udfo49@force-ouvriere.fr

site : <http://www.fo49.fr>

Inscrit à la CPPAP n°

0715S07442

Directrice de publication :

Catherine ROCHARD





L'éditorial

de Catherine Rochard, Secrétaire Générale de l'UD cgt-FO de Maine et Loire

Le 18 mars : c'est la grève !

C'est un fait. La politique d'austérité conduite par François Hollande en application des directives de la Troïka est massivement rejetée par les salariés du pays.

Ainsi, les festivités avec lesquelles il a été accueilli lors de son voyage aux États-Unis avaient certes pour fonction de requinquer un Président très affaibli, mais elles ne doivent pas escamoter le but réel du déplacement : **favoriser l'adoption de l'accord de partenariat transatlantique entre l'Europe et les États-Unis en cours de négociations.**

Dans ce cadre, Barak Obama n'a pas manqué de lui rappeler la feuille de route des multinationales et des marchés financiers américains, feuille de route qui comporte **prioritairement l'abaissement du coût du travail et des taxes et impôts des entreprises en France.**

Après avoir manifesté les meilleures intentions à l'égard des grands patrons « high tech » de la Silicon Valley, François Hollande n'a pas tardé à s'exécuter. A peine revenu de son périple il a invité à l'Élysée tout un aréopage de patrons d'entreprises étrangers pour leur indiquer que le message est bien passé.

Fier d'avoir obtenu en 2012 les 20 milliards du CICE puis cette année l'annonce du pacte de responsabilité, Pierre Gattaz accompagnant le Président de la République n'a rien trouvé de mieux que de lancer une nouvelle provocation.

Après avoir promis 1 million d'emplois en contrepartie de la suppression des cotisations aux allocations familiales, promesse que personne n'a cru d'ailleurs, le voilà qui annonce devant la presse américaine qu'il n'y aura aucun engagement chiffré du patronat en matière d'emploi.

Pierre Gattaz a le mérite de clarifier la situation. Cette déclaration confirme pleinement ce que nous disons : « le pacte de responsa-

bilité est un marché de dupes. »

Mais, elle a jeté un grand froid parmi ceux qui veulent nous faire croire à un pacte « gagnant – gagnant », en premier lieu le gouvernement.

Les pactes gagnant – gagnant nous savons ce que c'est. D'un côté employeurs y gagnent parce qu'ils obtiennent la réduction des droits des salariés. De l'autre côté, les syndicats signataires se félicitent parce que le résultat est soi-disant moins pire que ce qui était prévu.

L'ANI sur la sécurisation de l'emploi, les réformes des retraites, en sont des exemples récents.

Le gouvernement déjà fragilisé par l'hostilité grandissante des salariés à la politique d'austérité, prenant appui désormais sur l'appel de notre Confédération à la grève interprofessionnelle le 18 mars, n'avait pas besoin de cela.

C'est pourquoi, la CFDT pilier central du syndicalisme d'accompagnement, mais aussi la CFTC et l'UNSA se sont empressées de diffuser un communiqué commun annonçant leur intention de négocier le pacte de responsabilité.

Thierry Le Paon, secrétaire général de la CGT, en a fait de même dans une dépêche AFP, mais à notre connaissance contre l'avis de ses instances confédérales

Il faut bien tenter de sauver à tout prix le soldat Hollande et son « pacte de responsabilité »

Faisant fi de ces manœuvres, les salariés dans les secteurs professionnels passent à l'offensive pour leurs revendications. Dans bien des cas, ils font reculer le gouvernement et le patronat.

Dans le département, ce sont les salariés de Bake system (Bosch) à Angers et de Paulstra à Segré (Groupe Hutchinson) qui se sont mobilisés pour les salaires.

Ce sont aussi les salariés des ardoisières de Trélazé qui combattent contre la fermeture de leurs mines confrontés à la rapacité patronale qui exige toujours plus de rentabilité mais aussi aux « faux amis » qui suggèrent de classer les mines en patrimoine industriel, un musée en quelque sorte, alors que seule l'intervention de l'État, et pourquoi pas la nationalisation, peut permettre de préserver l'activité industrielle et les emplois.

Notre Union départementale, avec 170 participants, a réussi le meeting du 29 janvier. L'appel de la Confédération à la grève interprofessionnelle le 18 mars 2014 est un véritable bol d'air pour les millions de salariés du privé et du public qui cherchent le cadre approprié pour combattre l'austérité sous tous ses aspects.

Dans le prolongement de cette décision de la Confédération, nous avons provoqué une réunion intersyndicale qui a débouché sur un appel départemental commun des UD FO et CGT ainsi que de la FSU et Solidaires à la grève contre l'austérité et le pacte de responsabilité.

L'offensive du gouvernement, aux ordres de la Troïka (UE, BCE, FMI), contre les salariés est d'une extrême violence, en particulier à l'égard de la plus grande conquête sociale des salariés du pays : la Sécurité Sociale.

A nous désormais d'imposer la satisfaction de nos revendications en mettant tout en œuvre pour assurer le plus grand succès à la grève du 18 mars.

Diffusons largement le tract de l'UD ainsi que l'appel intersyndical départemental.

Cherchons partout où c'est possible des appels intersyndicaux au 18 mars

Organisons les assemblées générales dans tous les secteurs professionnels.

Tous en grève le 18 mars 2014

Notre confédération Force Ouvrière a rassemblé près de 6 000 militants, dont 170 du Maine et Loire, le 29 janvier, à Paris.



Jean-Claude Mailly a rappelé qu'un an plus tôt, la confédération tenait dans la même Halle Freyssinet, un meeting de solidarité contre l'austérité avec des syndicalistes belges, espagnols et grecs.

Depuis un an, malheureusement, la politique menée a aggravé les effets délétères pour l'emploi, la croissance, les salaires, le creusement des inégalités et la remise en cause du service public républicain. Ainsi, des dizaines d'années de progrès et d'acquis sociaux qui se sont évaporés notamment pour les peuples grecs, portugais ou espagnols.

La Troïka comme les marchés financiers exigent davantage de dérégulation, de réformes structurelles, de baisses des salaires. Ce sont donc les travailleurs qui, à nouveau, sont contraints de renflouer le capital. Dénonçant cette logique d'abaissement, intolérable et suicidaire, Jean-Claude Mailly a rappelé qu'en France, elle prenait dorénavant la forme du « socialisme de l'offre » et que cette logique portait un nom : le dumping social.

Il a en particulier dénoncé le pacte de responsabilité annoncé par le président de la République : « Il faut revenir quelques instants sur le contenu de cette conférence de presse qui... donne en quelque sorte un coup d'accélérateur à une politique déjà ressentie par nous comme étant très libérale, en confiant les clés du camion à un patronat qui a le pied au plancher, prêt à passer à la vitesse supérieure et en plaçant les organisations syndicales dans la remorque. Offrir les clés au patronat, c'est céder aux sirènes de ce dernier sur le coût du travail et faire de celui-ci l'objectif prioritaire de

la politique économique. Annoncer 1 million d'emplois pour 100 milliards de réduction des dépenses publiques et sociales, c'est mettre l'emploi créé à 100 000 € l'unité. De quoi augmenter sérieusement le Smic ! ...Tout cela ressemble, mes chers camarades, à une partie de poker menteur. Ce fameux pacte de responsabilité s'inscrit de fait dans le pacte budgétaire européen dont il est une des déclinaisons. C'est un pacte d'austérité. »

Toujours à propos de ce pacte, Jean-Claude Mailly a déclaré : « Le président parle de compromis « historique »..., de pacte de responsabilité, englobant tout le monde : gouvernement, patronat, syndicats, parlementaires...

Je le dis haut et fort, en aucun cas et quel que soit le contenu il n'est question de nous enfermer dans aucun pacte...



Nous ne confondons pas compromis et compromission et nous ne céderons pas aux sirènes de la soi-disant responsabilité. C'est en gardant notre indépendance, notre liberté de comportement et notre détermination que nous sommes responsables. »

Pour terminer, Jean-Claude Mailly a rappelé : « Emploi, salaires, services publics, Sécurité Sociale, voilà mes chers camarades, ce que nous devons revendiquer, ce que nous devons défendre, ce que nous devons exiger. »

Le secrétaire général a donc proposé, au nom de la commission exécutive confédérale unanime, d'élargir la journée de grève prévue le 18 mars dans la Sécurité Sociale et d'en faire une journée de rassemblements et de manifestations interprofessionnelles. Il s'est enfin adressé aux autres organisations pour leur proposer de faire de ce 18 mars une journée de grève interprofessionnelle :

« Et je m'adresse aux autres syndicats aussi pour faire de ce 18 mars une journée de grève interprofessionnelle.

À FORCE OUVRIÈRE, nous y sommes prêts, à FORCE OUVRIÈRE, nous sommes déterminés, à FORCE OUVRIÈRE, nous en avons déjà le mandat.

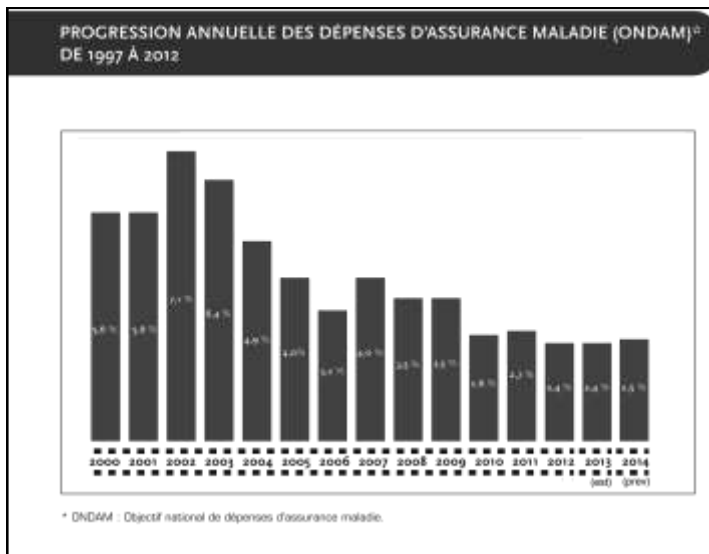
... Pour nous le mouvement collectif ce n'est pas un pacte austère d'unité nationale, mais l'action par la grève, les manifestations et les rassemblements. C'est-à-dire l'expression libre et volontaire de ce que je continue à appeler la classe ouvrière...

Alors mes chers camarades, repartez la tête haute, fiers de prendre nos responsabilités, montrez que vous voulez un vrai changement, exigez d'être respectés, allez convaincre vos collègues.

Vive le syndicalisme libre et indépendant et préparons tous le mouvement du 18 mars !

Un article du journal patronal « Les Échos » du 18 février :

Le gouvernement veut accélérer la destruction de la Sécurité Sociale



Sous le titre « Dépenses de santé : un coup de frein historique », le journal patronal « Les Échos » du 18 février dernier donne « d'intéressantes » informations sur les intentions gouvernementales en matière de Sécurité Sociale :

« Aucune mesure précise ne devrait être annoncée avant avril, mais il est d'ores et déjà certain que le tour de vis sur les dépenses remboursées par l'assurance-maladie sera historique. L'objectif de progression pour 2015, 2016 et 2017 ne devrait pas dépasser 2 % par an. Cela impliquerait un plan d'économie annuel de plus de 3 milliards d'euros par rapport à la croissance spontanée des dépenses. Il faudrait alors trouver 700 millions d'euros de plus que ce qui est programmé actuellement. Au sein de l'exécutif, plusieurs conseillers jugent même possible de descendre encore plus bas, à 1,75 %...

Une réduction drastique des dépenses de santé depuis 2010

Les dépenses de santé ont déjà été sévèrement bridées. Depuis 2010, elles ont augmenté de moins de 3 % par an [contre 6 %, voire 7 %, au début des années 2000 -ndlr].

Pour cette année, le gouvernement a déjà fixé un objectif particulièrement bas, à 2,4 %. Et ces objectifs sont non seulement tenus, mais dépassés. Depuis trois ans, les dépenses de santé, effectivement remboursées par la Sécurité Sociale,

ont été systématiquement inférieures au budget voté par le Parlement. L'an dernier, pas moins de 1 milliard d'euros ont été ainsi économisés par rapport aux objectifs. Cela donne des arguments aux partisans d'une rigueur accrue.

...Aller plus loin, sans réduire les remboursements

des assurés, comme Marisol Touraine l'a promis, sera donc difficile.

"Des chantiers sont déjà lancés depuis plusieurs années", souligne-t-on au sein de l'exécutif, citant les restructurations des hôpitaux, la baisse du prix des médicaments ou encore la progression des génériques. Autrement dit, ces sources d'économies sont déjà exploitées. Leur demander un rendement plus important sera particulièrement exigeant.

On ne peut pas relier ces plans gouvernementaux à d'autres.

Avec l'ANI du 11 janvier transposé dans la loi, les mutuelles obligatoires se généralisent. Le but affiché par François Hollande « à l'horizon 2017 », est que toute la population soit couverte par une assurance complémentaire.

Or depuis des années on assiste à un recul de la prise en charge des soins par la Sécurité sociale qui entraîne un transfert progressif vers des organismes privés (mutuelles, institutions de prévoyance et assureurs) qu'on nomme complémentaires santé.

Au cours du débat sur le budget projet de loi de finance-

ment de la Sécurité Sociale, le rapporteur, Gérard Bapt, député PS, a déclaré être favorable à « la définition d'un seuil de prise en charge au-dessous duquel la Sécurité Sociale ne pourrait pas descendre ».

Diminuer la part des dépenses de la Sécurité Sociale pour les transférer aux mutuelles, c'est-à-dire au privé

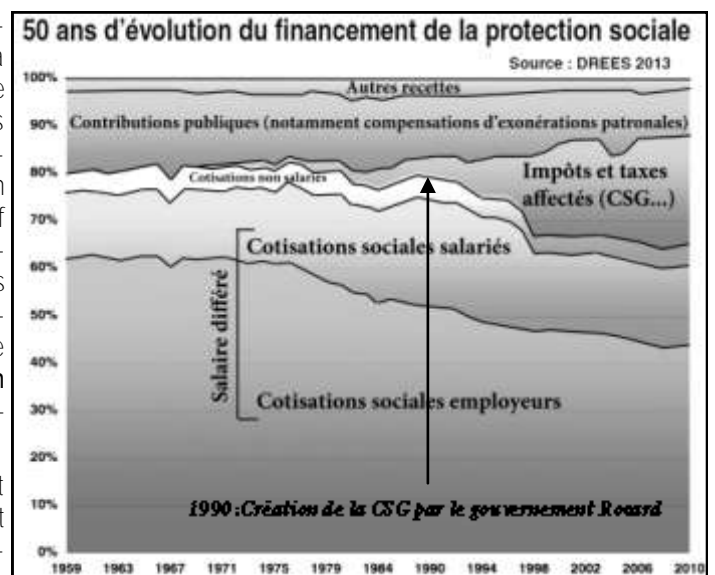
Il s'agit donc bien de diminuer la part de remboursement de la Sécurité Sociale, de s'attaquer au remboursement à 100 % par la Sécurité Sociale des affections de longue durée, comme la Sécurité Sociale le fait depuis 1945.

Le même article des échos poursuit, à propos des économies à réaliser : "Difficile mais pas impossible, argumente un conseiller gouvernemental. L'avantage de la période actuelle, c'est qu'on pourra accélérer des chantiers qui n'avancent pas assez vite".

« Accélérer les chantiers qui n'avancent pas assez vite »... Avec le « pacte de responsabilité » ? En enchaînant les organisations syndicales à la mise en place des plans comme le gouvernement a partiellement réussi à le faire, en « bidouillant » les chiffres de la représentativité, avec l'ANI ?

Il y a loin de la coupe aux lèvres !

Réussir le 18 mars, c'est avant tout s'organiser pour porter un coup d'arrêt à la destruction de la Sécurité Sociale.



Grève Interprofessionnelle du 18 mars

Déclaration des UD FO et CGT, de la FSU et Solidaires du 49

GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE ET MANIFESTATIONS LE 18 MARS CONTRE L'AUSTÉRITÉ, POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES, LA PROTECTION SOCIALE

Les déclarations du Président de la République du 14 janvier dernier confirment une politique d'austérité qui dégrade les conditions de vie du plus grand nombre, notamment des salariés, précaires et privés d'emploi. Déjà, en 2013, les nouveaux reculs sur les retraites et « l'accord interprofessionnel » (ANI) témoignaient d'un cap maintenu pour continuer à démanteler les conquêtes sociales dans notre pays.

La rigueur budgétaire et l'abaissement du coût du travail voulus par le patronat et mise en œuvre par l'actuel gouvernement, politiques menées dans le cadre du pacte budgétaire européen, ont un objectif : l'augmentation des profits des actionnaires. Elles ont une conséquence : l'austérité et son cortège de récessions.

Les UD CGT, Cgt-FO, FSU, Solidaires considèrent au contraire que la croissance économique passe par la satisfaction de revendications urgentes, en particulier :

- L'augmentation des salaires (bloqués dans de nombreux secteurs, dont la Fonction Publique, depuis 5 ans) qui génère plus de consommation donc plus d'emplois, plus de recettes pour la sécurité sociale et plus de rentrées fiscales pour financer les services publics,
- L'arrêt des licenciements, délocalisations et fermetures d'usine, la préservation des emplois industriels et publics,
- Le retour à la retraite à 60 ans à taux plein et l'abrogation des régressions opérées depuis 1993, pour favoriser entre autres l'embauche en CDI des jeunes, dont 25% sont au chômage,
- L'arrêt de tous les accords dits de compétitivité qui détériorent les

conditions de travail des salariés et amputent leur pouvoir d'achat.

Contre « le pacte de responsabilité » qui vise à entraîner les organisations syndicales dans la mise en œuvre de la rigueur, les UD CGT, Cgt-FO, FSU Solidaires de Maine et Loire exigent :

- le maintien du financement de la branche famille par la cotisation employeur, partie intégrante du salaire (30 milliards d'Euros)
- et l'annulation des économies annoncées de 68 milliards d'Euros sur la dépense publique dans les 4 ans à venir.

Projets annoncés alors que le patronat bénéficie déjà de 230 milliards d'exonérations fiscales et sociales ou de crédit d'impôts chaque année, cadeaux qui pour autant n'ont jamais eu aucun impact sur l'emploi.

Les UD CGT, Cgt-FO, FSU, Solidaires de Maine et Loire soutiennent les nombreuses actions revendicatives et grèves en cours (Paulstra, Ardoisières, Brakes System –ex Bosch-, Inspecteurs du travail, La Poste...).

Elles considèrent plus globalement que pour contrer l'offensive généralisée qui touche les salariés du privé comme du public, les chômeurs comme les jeunes et les retraités, **il est temps d'y opposer une riposte d'ampleur.**

Pour cela elles décident d'appeler les salariés (actifs, retraités, chômeurs) du privé comme du public à la grève interprofessionnelle le 18 mars

Aux manifestations le 18 Mars : À Angers, Cholet Saumur, Segré

Angers, le 15 février 2014

Déclaration des organisations syndicales nationales CGT, FO, FSU, Solidaires

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires se sont rencontrées le 21 février 2014. Face à la situation sociale vécue par les salariés du privé et du public, les privés d'emploi et les retraités de notre pays, elles décident de faire du 18 mars une journée interprofessionnelle de mobilisation massive. Elles les appellent à prendre toute leur place dans cette journée d'action tant sur leur lieu de travail que dans les territoires.

Elles invitent à rechercher l'unité d'action la plus large pour exiger des mesures urgentes en faveur des salaires, de l'emploi, de la protection sociale et du service public.

La stagnation du SMIC et le gel du point d'indice des fonctionnaires sont intolérables et handicapent gravement la relance économique. L'augmentation des salaires dans le public comme dans le privé est donc une priorité.

Les entreprises reçoivent plus de 172 milliards d'aides publiques sous la forme d'allègements ou d'exonérations fiscales et sociales, sans aucune conditionnalité ni évaluation de l'efficacité de ces aides en matière d'emploi et d'investissements, et sans contrôle. L'ensemble de ces aides doit être remis à plat et évalué économiquement et socialement.

La relance de l'emploi passe par un plan socialement utile, d'investissements industriels, de sécurisation de l'emploi pour les salariés, de créa-

tion d'emplois de qualité, de relance du pouvoir d'achat et de développement des services publics.

Nos organisations considèrent que les annonces liées au "Pacte de responsabilité", et en particulier les 50 milliards d'euros d'économies programmées, répondent d'une logique inacceptable d'austérité et attaquent inévitablement le financement des services publics, de la protection sociale et de la solidarité nationale alors que les besoins sociaux augmentent.

Nos organisations réaffirment que la protection sociale est un droit universel. Celle-ci est partie intégrante du salaire socialisé. Supprimer la cotisation des entreprises à la branche famille conduit de fait à le diminuer. Elles s'opposent au transfert du financement de la branche famille des entreprises vers la fiscalité des ménages (y compris par la fiscalité locale). Elles réaffirment leur attachement aux droits familiaux financés par la branche famille de la sécurité sociale. C'est un des éléments qui concourt à l'égalité entre les femmes et les hommes en favorisant l'accès au travail des femmes.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires appellent l'ensemble des salariés, chômeurs et retraités à se mobiliser et à participer massivement aux actions interprofessionnelles de manifestations, rassemblements et grèves du 18 mars.

Paris, le 21 février 2014

La préparation du 18 mars en marche

Des accords intersyndicaux déjà réalisés, d'autres en cours...

A l'heure où ces lignes sont écrites (21 février), l'UD a été destinataire de deux appels intersyndicaux d'appel au 18 mars, dans l'enseignement et au Cesame

Nous savons que nombre d'autres sont en discussion, voire

réalisés. L'UD appelle tous ses syndicats à, partout où c'est possible, conclure de tels appels intersyndicaux, qui seront un élément important de la réussite de la grève et des manifestations le 18 mars.

Enseignement :
SNUDI FO 49, SNUipp FSU 49,
SUD éducation 49



Les déclarations du Président de la République remettant en cause le financement des allocations familiales dans le cadre du « pacte de responsabilité » qui exonère le patronat de ce financement à hauteur de 30 milliards d'euros, vont conduire le gouvernement à aggraver la politique d'austérité. Ce sont 50 milliards d'euros qui vont être ponctionnés sur les services publics. Il est question de geler l'avancement des fonctionnaires et/ou de supprimer des dizaines de milliers de postes. Ce sont donc les salariés des services publics et les usagers qui feront les frais de cette politique.

Nos organisations estiment qu'il y en a assez :

- du blocage des salaires des fonctionnaires pour la 5ème année consécutive
- des dotations de postes insuffisantes

pour répondre aux besoins

- des tentatives de remettre en cause nos obligations de services, notre statut de **fonctionnaire d'Etat et nos garanties statutaires**
- de la territorialisation de l'école permise par la réforme des rythmes scolaires induisant de fait une concurrence entre **les écoles et l'annualisation du temps de travail des enseignants**

Nos organisations s'inscrivent dans l'appel à la grève nationale interprofessionnelle du 18 mars prochain.

Nous constatons que le Ministre de l'Éducation nationale est non seulement resté sourd aux revendications, mais qu'il continue dans la voie de la remise en cause de l'École de la République et de ses enseignants.

D'ores et déjà, nos organisations SNUDI FO 49, SNUipp FSU 49, SUD éducation 49 appellent les professeurs des écoles à se mettre en grève le 18 mars prochain

► **Pour l'augmentation des salaires !**

► Pour la défense de nos statuts et nos missions !

► Pour la défense de la sécurité sociale !

► **Contre toutes les mesures d'austérité !**

MANIFESTATIONS ANGERS 10H30 Place Leclerc, CHOLET 10H30 Place Travot, SAUMUR : 10H30 Place de la Mairie, SEGRE : 11H30 Place de la République

NB* : La grève intervient deux jours après la rentrée. Le mieux est d'envoyer sa déclaration d'intention de grève et d'informer les familles avant les vacances

Santé publique :
Centre Hospitalier Spécialisé (Cesame) : FO-CGT



Les syndicats CGT et FO du CESAME, se félicitent des appels convergents de leurs organisations à la grève le 18 mars 2014, comme cela a été le cas en 2013 contre l'A.N.I et la réforme des retraites.

Au moment où le Gouvernement, en application des directives budgétaires européennes, veut mettre en œuvre des mesures d'austérité sans précédent, la riposte des salariés avec leurs Organisations Syndicales est une urgence.

Agents Hospitalier et assurés sociaux nous sommes déjà soumis aux conséquences des restrictions mises en œuvre : salaires bloqués (voire en baisse) . augmentation des durées d'activité, dégradation des conditions de travail, détérioration de l'offre de soins...

Qu'en serait-il demain si on laisse se réaliser les 60 milliards d'économies que veut dégager le Gouvernement sur les dépenses publiques !!!

Le MEDEF, quant à lui se frotte les mains. Le Gouvernement vient de lui faire un somptueux cadeau de 30 milliards d'euros en supprimant les cotisations patronales finançant les allocations familiales.

Au CESAME, comme dans toute la Fonction Publique, les salaires sont bloqués depuis juillet 2010, et rien n'annonce de modification, pire le 1er Ministre estime que « la Fonction Publique doit participer à l'effort de redressement du pays » !

Les créations de service, UPAO, SIPAD, se font en partie par redéploiements internes, sans l'intégralité des moyens, alors même que l'activité ne cesse d'augmenter.

Enfin la dernière (contre) réforme des retraites est un recul supplémentaire que nous continuons de refuser.

Dans cette situation nous estimons que la préparation de la grève interprofessionnelle du 18 mars est un moyen de commencer à

bloquer la politique d'austérité, de préparer la reconquête de nos droits et d'imposer une autre répartition des richesses.

Malgré la crise (pour qui !) les entreprises du CAC 40 vont distribuer aux actionnaires 40 milliards pour l'année 2013 !

Alors le 18 mars, Tous en grève,

► **Pour l'augmentation générale des salaires et du point d'indice !**

► **Pour l'augmentation des budgets hospitaliers !**

► Contre les redéploiements,

► **Contre la politique d'austérité,**

► Contre le pacte de responsabilité !

Manifestation à Angers 10h30 Place Leclerc

Les représentants syndicaux passeront prochainement dans votre service pour répondre à vos questions et aider à organiser la grève.

Les assemblées générales annuelles des syndicats de **L'UD se tiennent**

AG du Syndicat des Organismes Sociaux du Maine et Loire
le 7 février 2014



Le syndicat des Organismes Sociaux du Maine et Loire qui syndique les agents de la CPAM et de la CAF de Maine et Loire et ceux des sites du 49 de l'URSSAF des Pays de la Loire a tenu son assemblée générale annuelle.

Le secrétaire du syndicat, Pierre-Yves Landreau, a présenté le rapport devant une salle pleine.

Après être revenu sur la situation d'ensemble notamment sur la signification du « pacte de responsabilité » Pierre-Yves Landreau est entré dans le détail de ce qu'il représente pour les salariés de la sécurité sociale :

« **Le gouvernement, dans son plan d'économies de la « dépense publique », exige que la Sécurité Sociale réduise son coût de fonctionnement à hauteur de 500 millions d'euros. Il n'y a pas d'ambiguïté sur les objectifs recherchés :**

Depuis 2010, le gouvernement bloque la valeur du point. Alors que ces quatre dernières années, la hausse des prix avoisine les 7 %, l'UCANSS annonce qu'une augmentation collective de nos rémunérations n'est plus possible en 2014. Il n'y a pas de Budget pour la classification, les négociations ne peuvent aboutir.

En 2014, pour tous les organismes, c'est la

purge !

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie, en raison des exigences de l'État, interdit pour 2014, toute possibilité d'embauches.

Dans toute l'Institution, plus de 4 300 emplois devraient être supprimés pour la seule année 2014.

Il ne s'agit plus de rigueur ni d'austérité mais bien d'une purge. Les budgets de gestion administrative de tous les organismes sont en forte régression. Les détériorations des situations de travail sont programmées par le gouvernement.

Or le devenir du personnel est inséparable de celui de la Sécurité Sociale

Depuis quatre mois, les déclarations du Premier Ministre, du Président de la République et du MEDEF sont claires !

Pour eux, il est temps de mettre fin à la Sécu de 1945, de revenir sur tout ce qui a été concédé après-guerre à la classe ouvrière.

Alors FORCE OUVRIERE dit :

Stop aux suppressions de poste malgré la masse de travail croissante, au retard structurel qui dure depuis des années, les **délais de traitement des dossiers qui s'allongent** : Les agents et cadres de tous nos organismes constatent que la mission de

service public n'est plus assurée,

Non à la pression constante exercée sur les agents et cadres pour plus de production, vous pensiez être salariés, d'un organisme de sécurité sociale et non salarié d'une conserverie ! (A l'URSSAF des Pays de Loire le temps de pause pour aller aux toilettes devrait être retiré du temps de travail. C'est digne du patronat d'un autre siècle)

Non au gel des salaires qui perdurent depuis plusieurs années tandis que le coût de la vie, lui, augmente.

Stop aux mutualisations, régionalisations, externalisations, aux regroupements d'activité au niveau national...

Non au projet de restructuration immobilière, qui entraîne la fermeture de sites, de centres, de point d'accueil.

Non aux réorganisations incessantes, synonymes de désorganisation,

Stop aux mesures imposées par les conventions d'objectifs et de gestion dans le seul but de rationaliser les coûts et ce à n'importe quel prix !

Un appel à la grève le mardi 18 mars prochain est prévu pour l'ensemble des organismes de sécurité sociale par l'ensemble des fédérations. Nous ferons en sorte qu'un car parte d'Angers et nous atteindrons cet objectif. »

Pierre-Yves Landreau est ensuite revenu sur la très bonne santé du syndicat qui connaît une progression significative de son nombre de cartes en déclarant : « Pour ma part je vous affirme que le syndicat FO de la sécurité sociale n'a jamais eu autant d'actifs syndiqués depuis 1981.

... Je souhaite que 2014 nous fasse progresser encore plus : l'objectif des 100 adhérents actifs est à portée de main, nous les atteindrons avant la fin 2014. »

L'assemblée générale s'est conclue par l'élection des instances syndicales, puis par le pot de l'amitié.

Assemblée générale du Syndicat Départemental de l'Action Sociale (24 janvier 2014)

Nos camarades du SDAS ont tenu leur assemblée générale le **24 janvier, sous le présidence de Pascal CORBEX, Secrétaire général de la Fédération Nationale de l'Action Sociale (FNAS)**, en présence de **Jean-Jacques NICOLAI du bureau de l'UD, qui remplaçait Catherine ROCHARD empêchée, de Christian NOGÈRA, secrétaire du Syndicat Départemental de la Santé Privée, et**

d'Éric DENISET, secrétaire du Syndicat Départemental de l'Action Sociale de Loire Atlantique et membre de bureau fédéral de la FNAS.

A cette occasion, Le Combat Social FO 49 a rencontré Marc Mandelbaum, secrétaire du syndicat.

Peux-tu nous présenter ton syndicat en quelques mots ?

Le SDAS 49 regroupe 8 sections syndicales : **1 à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) et 7 dans différentes associations** privées à but non lucratif du département relevant des secteurs de la protection de l'enfance et du médico-social.

A titres d'exemples : le SDAS 49 est représenté à l'Association de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ASEA 49) qui compte à peu près 470 salariés répartis sur Angers, Cholet, Saumur, Cholet, Segré. Cette association est essentiellement implantée dans le secteur de la Protection de l'Enfance. L'ASEA est également implantée dans le secteur du médico-social. Enfin, L'ASEA intervient dans le secteur de l'insertion pour adultes.

Le SDAS 49 est aussi implanté à l'Association Ligérienne d'Aide aux Handicapés Mentaux et Inadaptés (ALAHMI) qui compte à peu près **407 salariés répartis sur Chemillé, la Jumellière et Vernantes.**

Y-a-t-il des secteurs où vous n'êtes pas implantés ?

Malheureusement oui et je profite de la tribune offerte par cet article dans le Combat Social pour m'adresser à tous les camarades qui connaissent des salariées de l'Aide à Domicile, secteur (très féminisé) qui n'arrête pas de se développer et qui compte un nombre important de travailleuses pauvres particulièrement **malmenées depuis la mise en œuvre de la Convention Collective Unique de Branche (CCU de Branche) contre laquelle notre Fédération s'est battue.** Avec la complicité de la CFDT et de l'UNSA cette CCU a laminé les quelques avantages qui existaient dans les différentes conventions collectives nationales du secteur.

Ces salariées ont besoin de s'organiser dans **l'organisation libre et indépendante que nous représentons** car aujourd'hui les conditions qui leur sont faites relèvent, parfois, du 19^{ème} siècle (temps de trajets entre deux interventions non comptabilisés, indemnités kilométriques sous-évaluées, temps partiel imposé, amplitudes de la journée de travail, avec **des coupures, supérieure à 9h...**)

De plus, il faut exiger du gouvernement que

les entreprises à but lucratif ne puissent plus intervenir dans ce secteur, au risque de voir s'amplifier le dumping social qui commence à gangréner ce secteur.

Le SDAS cherche aussi à s'implanter dans les secteurs des Missions Locales et des Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), des Centres Sociaux et Structures de la Petite Enfance, des Ateliers et Chantiers d'Insertions (ACI) et des Régies de Quartier qui connaissent eux-aussi leurs lots de difficultés de financement et de fonctionnement.

J'appelle donc tous les militants FO qui connaissent des salariés de ces secteurs de nous communiquer leurs coordonnées.

Quelle a été l'activité du syndicat au cours de l'année 2013 ?

Dans tous Les secteurs professionnels couverts par notre Fédération l'heure est à la résistance et à la reconquête car partout le mot d'ordre des employeurs est l'abaissement du coût du travail, sous quelque forme que ce soit, au prétexte d'enveloppes budgétaires contraintes. Au cours de nos conseils syndicaux mensuels, nous abordons, entre autre, l'activité des sections syndicales, ce qui nous amène à réfléchir de manière collective aux stratégies à développer face à des employeurs pour qui les conditions de travail des salariés et le bien être des usagers ne sont plus, depuis longtemps, des préoccupations.

Leur seul objectif c'est comment faire tourner leurs établissements avec toujours moins de moyens, sans se fâcher avec les financeurs (**Agence Régionale de Santé, Conseil Général ou autre**) et si possible en associant des syndicats, ce que la CFDT, très présente dans ce secteur, refuse rarement !

Qu'ils ne comptent pas sur les élus et les représentants du syndicat Force Ouvrière pour les accompagner dans leur mise à mal de notre secteur professionnel.

Comment c'est passé votre assemblée générale ?

Notre secrétaire fédéral, Pascal CORBEX, a dénoncé cette attaque contre notre système de protection sociale que représente « le pacte de responsabilité ». S'attaquer au financement de la sécurité sociale, c'est s'attaquer également au financement de bon nombre d'établissements de notre secteur professionnel et craindre légitimement des fermetures de structures.

Il est revenu sur le refus de notre fédération **de s'associer à la « conférence salariale » de concert avec l'Union Nationale de la Santé Privée de notre confédération.**

En effet, les enveloppes budgétaires allouées **sont si contraintes qu'il ne pourra pas y avoir d'augmentation de salaire dans ces secteurs.** Dans une déclaration intitulée « Non à la conférence salariale, oui à l'augmentation des salaires... » elles déclarent en particulier : « Une question se pose : comment débloquer cette situation ? Persuadées de la nécessité d'unir les salariés du plus grand nombre de secteurs professionnels afin d'obtenir satisfaction, le FNAS FO et l'UNSP FO considèrent qu'il y a urgence d'engager une action commune sur la base de revendications claires... ».

Après que nous avons élu les instances de notre syndicat départemental, nous nous sommes tous retrouvés pour partager notre traditionnel buffet campagnard, un moment convivial toujours apprécié.



Assemblée générale des syndicats du Maine et Loire de la FNEC-FP (27 janvier)

(Fédération Nationale de l'Éducation, de la Culture et de la Formation professionnelle)



Au pupitre : Christian Mérot représentant l'Union Départementale. À la tribune et de gauche à droite : Fred Bocquel (SNFOLC), Hubert Raguin, secrétaire général de la FNEC-FP, Magali Lardeux (SNUDI-FO), Malika Houari (SPASEEN)

La FNEC FP Force Ouvrière est représentée, dans le département, par les syndicats des enseignants du primaire (SNUDI-FO), du secondaire (SN-FO-LC), de l'enseignement professionnel (SNETAA-FO), par le syndicat des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur (SNPREES-FO), par celui des personnels administratifs de l'Éducation Nationale (SPASEEN-FO), par le syndicat FO du château d'Angers, par le syndicat FO de l'École Nationale d'Éducation, et par le syndicat FO de l'AFPA.

Pratiquement tous ces syndicats étaient représentés au cours d'une assemblée générale annuelle qui s'est tenue dans la grande salle de la Bourse du Travail, le 27 janvier dernier.

Hubert Raguin, secrétaire général de la FNEC-FP FO, a introduit les débats en séance plénière, les différents syndicats se sont ensuite réunis pour leurs AG respectives.

Il a en particulier insisté sur l'austérité généralisée dans tous les secteurs, qui utilise

comme levier de tenter de lever l'obstacle du statut des fonctionnaires, en particulier au travers de la territorialisation de l'enseignement.

Il a cité deux exemples particulièrement illustratifs : Monsieur Rousset, Président du Conseil Régional d'Aquitaine a promis aux enseignants lors de ses vœux : « dans moins de temps qu'on le croit le statut de fonctionnaire territorial » (...) Il a prédit une « réforme de décentralisation totale de l'éducation comme un prolongement logique de celle de la formation professionnelle dont la région possède désormais la compétence ». De la même manière, une convention entre le rectorat et le Président de l'association des Maires du Cantal et le député de la première circonscription du Cantal envisage de confier aux élus la gestion des moyens alloués par l'État en matière de personnels de l'enseignement en échange d'un gel supposé des suppressions de postes pour 3 ans ! Ainsi, des élus politiques qui souhaitent s'attribuer, pour des raisons de clientélisme politicien, la

compétence de la gestion de l'école de la République, œuvrent, consciemment ou inconsciemment, pour son démantèlement.

Hubert Raguin a rappelé que pour FO, la République doit rester une et indivisible. L'État à travers ses représentations comme le Rectorat et les directions académiques et départementales, doit être garant de l'égalité de l'accès des enfants et des familles à l'école de la République sur le tout le territoire de la République.

Il est revenu sur la virulence de l'opposition aux plans gouvernementaux par les agents des différents secteurs de l'Éducation Nationale (Rythmes scolaires, modification du statut des enseignants du secondaire et des classes préparatoires, universités...) et sur le refus permanent du ministre de répondre.

Il a indiqué qu'en matière de rythmes scolaires, les maires étaient -pour le moins- réticents. Ainsi, nationalement ce sont près de 2500 communes sur les 24000 abritant une école publique qui annoncent leur refus de mettre en place les rythmes scolaires en septembre prochain. Et au-delà, il y a tous ceux qui font de la « résistance passive » et qui, malgré les pressions des préfets et de l'administration rectorale, ne remontent pas les dispositions prises pour la rentrée 2014.

Hubert Raguin a insisté sur le fait qu'une réaction d'ampleur, interprofessionnelle, était nécessaire et a invité les syndicats qu'il convenait d'être attentifs aux décisions prises par notre confédération en la matière.

Des intervenants, des différents secteurs, ont participé au débat.

L'après midi, les différents syndicats de la FNEC ont tenu leurs propres assemblées générales.



Assemblée Générale de la section des retraités de la Sécurité Sociale (13 février 2014)

La section syndicale FO des retraités des Organismes de Sécurité Sociale du Maine-et-Loire a tenu son assemblée générale annuelle le 13 février 2014, à la Bourse du Travail d'Angers.

L'activité de la section au cours de l'année écoulée, a pour l'essentiel, consisté à informer ses adhérents des initiatives prises par la Confédération et l'Union Départementale (réunions de militants, meetings, rassemblements, manifestations) dans le but d'organiser la riposte face à un ensemble de mesures gouvernementales conformes aux attentes du MEDEF mais contraires aux intérêts des salariés et des retraités.

Pour la communication de ces informations, la section adresse ses propres circulaires mais se félicite également d'avoir souscrits depuis 2012, un abonnement général, pour l'ensemble des adhérents, au « Combat Social FO 49 » (journal de l'UDFO) excellent outil de diffusion des positions et revendications de FO.

L'assemblée a pris connaissance, avec satisfaction de la progression régulière des effectifs cotisants.

S'agissant des questions d'actualité, l'Assemblée a fait le constat de l'avalanche de dispositions gouvernementales régressives dans tous les domaines (remise en cause de pans entiers du Code du Travail, autorisation de l'ouverture des commerces le dimanche, capitulation devant le patronat breton réclamant l'adaptation à la baisse des législations sociales, désengagement

de la charge financière de l'école pour la transférer sur les collectivités territoriales sous couvert des rythmes scolaires, modification du financement de la protection sociale par l'exonération des cotisations patronales, diminution du montant des retraites et des taux de remboursements maladie, étranglement financier des hôpitaux, etc ...).

A leur niveau, les employeurs multiplient les dénonciations de conventions collectives, les blocages voire les baisses de salaire, les détricotages des acquis sociaux et les plans de licenciements.

Mais l'Assemblée a surtout fait le constat que la mise en œuvre de cette politique d'austérité n'était rendu possible que par la méthode dite de « concertation » ou de « dialogue social ».

Pour l'application de leurs plans, gouvernement et patronat ont besoin d'un accompagnement syndical (Accord National Interprofessionnel de « sécurisation » de l'emploi signé par la CFDT, Accord national patrons / CFDT CFTC fixant de prétendues contreparties au travail dominical, pacte pour la Bretagne dans lequel les unions régionales CFDT et CGT sont partie prenante, comité de suivi de la réforme PEILLON dans lequel siège la FSU, pacte de responsabilité et « grande conférence sociale, accord dit de compétitivité entreprise par entreprise, ect ...)

A la suite de ces constats, l'Assemblée a approuvé l'orientation développée par la

confédération FO qui entend se situer sur le seul terrain de la défense des intérêts particuliers des salariés, des chômeurs, des retraités, qui entend s'arc-bouter sur les revendications et maintenir une position stricte indépendante.

Pour briser « l'accompagnement syndical », l'assemblée se félicite que soit FO soit à l'offensive et prenne l'initiative en proposant l'action commune afin de faire converger de partout les volontés de résistance qui s'expriment déjà.

C'est tous ensemble que les salariés, les retraités auront la capacité de porter un coup d'arrêt à l'austérité.

L'Assemblée se félicite donc de l'appel de la Confédération FO à la grève et aux manifestations le 18 Mars prochain.

L'assemblée a procédé à l'élection des instances de la section :

Le bureau élu : Secrétaire : Philippe Vailant, Secrétaire adjoint : Marcel Planchet, Trésorier, Luc Besiau, Trésorier Adjoint, Christian Chevé, Membres : Guy Barrault et Jack Leroy.

La Commission de contrôle des comptes élue : Jeanine Siegwald, Jean-Pierre Leusie.

La réunion s'est conclue par le pot de l'amitié et la galette, préalablement Pierre-Yves LANDREAU avait apporté le salut du syndicat des actifs et Jean-Jacques NICOLAI, celui de l'Union Départementale FO 49.



Résultats d'Élections Professionnelles

Anjou Motors (métallurgie) 18/10/2013

Comité d'entreprise	TITULAIRES Premier collège			TITULAIRES Second collège		
	Inscrits	Votants	Blancs et Nuls	Inscrits	Votants	Blancs et Nuls
Inscrits	40			33		
Votants	35	87,5%		29	87,9%	
Blancs et Nuls	4			14		
Valablement exprimés	31			15		
	Suf.	%	Elus	Suf.	%	Elus
FO	31	100,0%	3	15	100,0%	Abs quorum

Anjou Motors est la délégation Citroën d'Angers.

Au second tour du second collège, nos camarades réalisent 19 voix, et obtiennent les postes de titulaire et de suppléant.

Au total, FO à Citroën, a 8 élus.

ADIATE (Transport de personnes) 29-01-2014

Délégation Unique du Personnel	TITULAIRES collège unique			SUPPLEANTS collège UNIQUE		
	Inscrits	Votants	Blancs et Nuls	Inscrits	Votants	Blancs et Nuls
Inscrits	138			168		
Votants	85	61,6%		85	50,6%	
Blancs et Nuls	7			4		
Valablement exprimés	78			81		
	Suf.	%	Elus	Suf.	%	Elus
FO	78	100,0%	3	81	100,0%	3

La section d'ADIATE s'est créée au cours du dernier trimestre 2013.

Bravo à nos camarades qui, pour une première confrontation à une élection, raflent la mise... et ont su présenter 6 candidats aux 6 postes à pourvoir !

Valéry Jouin, son délégué syndical, conforte désormais sa position. FO sera incontournable chez ADIATE !

STAO Compagnie des autocars de l'Anjou 20-01-2011

Comité d'entreprise	TITULAIRES collège unique			SUPPLEANTS collège UNIQUE		
	Inscrits	Votants	Blancs et Nuls	Inscrits	Votants	Blancs et Nuls
Inscrits	186			186		
Votants	111	59,7%		110	59,1%	
Blancs et Nuls	3			5		
Valablement exprimés	108			105		
	Suf.	%	Elus	Suf.	%	Elus
FO	18	16,7%	0	30	28,6%	1
CGT	59	54,6%	3	31	29,5%	2
CFDT	31	28,7%	1	44	41,9%	1



Thermal Ceramics (Métallurgie) 27-01-2014

Comité d'entreprise	TITULAIRES Premier collège			TITULAIRES Second collège		
	Inscrits	Votants	Blancs et Nuls	Inscrits	Votants	Blancs et Nuls
Inscrits	58			13		
Votants	32	55,2%		9	69,2%	
Blancs et Nuls	1			6		
Valablement exprimés	31			3		
	Suf.	%	Elus	Suf.	%	Elus
FO	31	100,0%	3	3	100,0%	Abs quorum

Malgré une campagne acharnée de la direction pour tenter de convaincre les salariés de ne pas voter et ainsi obtenir un second tour (afin de « propulser » des candidats « libres ») nos camarade obtiennent le quorum au premier collège.

Félicitations !

Billet d'humeur : Experts en économie ? Vous avez dit Experts ?

Dans une note d'une douzaine de pages, l'OCDE admet qu'elle s'est beaucoup trompée dans ses prévisions entre 2007 et 2012, les six années qui couvrent la crise économique la plus grave depuis la décennie 1930.

Ce docte organisme reconnaît n'avoir pas prévu l'effondrement de l'activité économique qui a atteint 5 % d'un semestre sur l'autre à l'hiver 2008-2009. Sur 2007-2009, elle estime avoir surestimé en moyenne de 2,6 points par an le taux de croissance pour ses 34 pays membres. Une paille !

L'OCDE reconnaît par ailleurs qu'elle n'avait

pas prévu non plus le premier choc pétrolier de 1973.

Dans son exercice de contrition, l'OCDE a présenté un graphique comparant les « performances » de prévision du FMI, de la Commission européenne et de l'OCDE. Il apparaît que cette dernière n'a pas fait pire que les autres organisations. À l'évidence, les économistes l'OCDE du FMI et de l'Union Européenne ne sont pas d'une efficacité redoutable.

Rappelons tout de même que les « experts », qu'ils soient de l'OCDE, de l'Union Européenne ou du FMI, tous mani-

festement handicapés de la calculette, inspirent -imposent- des politiques gouvernementales d'austérité et de « réformes structurelles » agressives contre les conquêtes ouvrières.

Nous en étions déjà persuadés, mais maintenant les preuves s'accroissent : ce qui guide les « économistes » de l'OCDE, du FMI, de la BCE ou de l'Union Européenne, ce n'est pas la science qu'ils ont de l'économie. C'est une orientation politique : reconquérir ce qui a dû être concédé à la classe ouvrière.

JJN



**METTRE EN ÉCHEC LE
«PACTE DE RESPONSABILITÉ»,
LA CASSE DE NOTRE SÉCURITÉ SOCIALE**

STOP À L'AUSTÉRITÉ ! GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE ET MANIFESTATIONS LE 18 MARS

**À ANGERS
10H30 PLACE LECLERC**

**À SAUMUR, 10H30
PLACE BILANGE**

**À CHOLET 10H30
PLACE TRAVOT**

**À SEGRÉ, 11H30
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

- ▶ **Nous voulons défendre notre Sécurité Sociale,**
- ▶ **Nous exigeons l'augmentation générale des salaires et des retraites,**
- ▶ **Nous voulons des créations d'emplois en CDI ou statutaires,**
- ▶ **Nous voulons de vrais services publics républicains !**

FO

**Union départementale Force Ouvrière
de Maine et Loire**

www.fo49.fr